

# Le maire candidat à sa succession

Samedi, une centaine de personnes assistait à la cérémonie des vœux du maire. En présence des élus, de Robert Veyret, conseiller général représentant André Vallini retenu par d'autres obligations, et de Michelle Bonneton, députée, Joël Gaillard tenait à souhaiter une bonne année à tous les habitants, qui, chacun à leur manière font que « la commune est dynamique et agréable à vivre. »

Cette cérémonie était l'occasion de rappeler les différents travaux et investissements entrepris par la municipalité l'an passé : amélioration de la sécurité par la pose de ralentisseurs rues Pascal et Parmentier ; aménagement de la route

de Plan en vue de son transfert au Conseil général.

Il y a eu aussi différents achats pour faciliter le travail des communaux : aspirateur à déjections canines, tracteur pour le déneigement.

## La liste bientôt dévoilée

Ajoutons la campagne de suppression des branchements en plomb, la reprise des murs de la rivière ainsi que de l'éclairage du Pré des cieux ; l'entretien et la conservation du patrimoine communal : travaux aux écoles (sanitaire, sols), mais également réhabilitation de la salle des arts.

Enfin, la rénovation des courts de tennis et la cons-

truction d'un nouveau chalet pour le club, mais également la construction d'un pôle sportif et de sa salle socioculturelle.

Après avoir remercié l'ensemble du personnel communal pour son investissement au service de la commune, le maire annonçait officiellement sa candidature aux prochaines élections municipales. Suite à la décision de 4 élus de ne pas se représenter, il précisait que sa nouvelle liste serait dévoilée dans les prochaines semaines.

Il passait ensuite la parole à Robert Veyret puis à Michelle Bonneton qui, chacun à leur tour, félicitaient l'équipe municipale pour le travail accompli.



De nombreux Uzelots avaient tenu à assister à cette cérémonie.

## On a Inauguré hier des grands travaux de 2013



Dorothee Condemine, présidente du Tennis-Club, coupait le ruban tricolore.



A droite, les présidents de l'USI ont pris officiellement possession de leur nouveau complexe.

À l'occasion des vœux du maire, les Uzelots étaient invités à assister à la visite et à l'inauguration des travaux effectués au stade municipal.

### ►Chalet du Tennis-Club

Dans le cadre de la rénovation des installations de tennis, 2012 avait vu la réhabilitation des courts de tennis.

Après l'incendie du chalet qui servait de pôle sportif au Tennis-Club, la municipalité décidait la construction d'un nouveau chalet, plus grand et plus fonctionnel. Dorothee Condemine, présidente du club, après avoir coupé le ruban inaugural, prenait officiellement possession de ses

nouveaux locaux.

### ►Pôle sportif et salle festive

Les installations du club de rugby étaient devenues obsolètes et ne répondaient plus aux normes de sécurité. Il était donc nécessaire de donner à ce club des structures plus adaptées.

Il s'agissait alors de trouver

le financement de ce bâtiment dont le coût s'élève à 1 200 000 euros, avec l'aide de l'État et du Conseil général.

En ce samedi, les Uzelots ont donc pu visiter les nouvelles installations qui se composent de deux parties, la première comprenant les vestiai-

res, la seconde une grande salle festive qui servira au club mais sera également proposée à la location lorsque le club n'en aura pas l'usage.

Afin de fêter l'événement, tous les présents étaient invités à un vin d'honneur offert par la municipalité.